Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20261021-2025_66-DE

COMMUNE DE HUELGOAT

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2026-66

SEANCE DU Mardi 20 octobre 2026

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation : jeudi 15 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 octobre à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants *: Gaëtan PEYREBESSE, Audrey PENVEN GUYADER, Aurélien MONFORT-LEBORGNE, Laura SERANDOUR, Hélène TOURNIER, Gérard TOSSER, Sébastien THEPOT, Isabelle CHESNIER, Mathieu MORVAN, Yuna TROADEC, Pierre-Yves DECAGNY, Solène TRIPOZ, Yvon LE SCRAIGNE,*

Absent(s) : *Karine DONCKERS, Philippe AUDRAIN.*

Procuration : 0

Secrétaire de Séance : *Audrey PENVEN GUYADER*

N° d'ordre : 2026-66

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20261021-2025_66-DE

OBJET :Participation communale à l'initiation à la langue bretonne à l'école publique Jules Ferry pour l'année scolaire 2026-2027

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que depuis de nombreuses années, le Conseil Départemental œuvre en faveur de l'enseignement du breton à l'école à travers le dispositif d'initiation proposé aux écoles primaires du Finistère. Pour rappel, les séances d'initiation sont mises en place à la demande des écoles, sous réserve de l'accord de la Direction des services départementaux de l'Education nationale. Ce dispositif est financé conjointement par le Département, la Région Bretagne et les communes ayant accepté son déploiement dans leurs écoles primaires.

Depuis septembre 2018, la commune adhère au dispositif piloté par le Conseil départemental du Finistère en vue de développer l'initiation à la langue bretonne dans les écoles. C'est également le cas des élèves de CP depuis septembre 2024. Les interventions sont réalisées par des associations finistériennes habilitées.

Pour l'année scolaire 2026-2027, après concertation avec la Direction départementale des services de l'Éducation nationale, le Conseil Départemental du Finistère propose aux communes de cofinancer avec la Région ce dispositif à hauteur de 760 € par classe. A titre d'information, le coût moyen annuel de ce dispositif est de 1 800 € par classe. Pour l'année scolaire 2026-2027, la participation financière de la commune à ce dispositif s'élève donc à 1 520 €.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'adhésion de la commune à la Charte « Ya d'Ar Brezhoneg »,
Considérant l'intérêt pour la commune de proposer une initiation au breton aux élèves de l'école Jules Ferry, deux heures d'initiation par semaine sont allouées à l'école Jules Ferry.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

- Renouvelle l'adhésion de la commune au dispositif piloté par le Conseil départemental en vue de développer l'initiation à la langue bretonne dans le cadre du temps scolaire.
- Autorise Monsieur le Maire à verser la participation financière à hauteur de 1 520 € pour l'année scolaire 2026-2027.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 20/10/2026

Le Maire,
M. Gaëtan PEYREBESSE